

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2018

---

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CE1874

présenté par  
Mme Hérin

-----

### ARTICLE 26

À la première phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« société »,

supprimer le mot :

« anonyme ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à traiter de manière égale les différentes opérations de fusion prévues par cet article et reconnaissant la capacité des Coop'HLM, sociétés anonymes coopératives, à participer à de telles opérations.